



Salle des Fêtes

- Fiche de réservation -

IMPORTANT : Cette demande ne vaut pas acceptation de la location et ne confirme en aucun cas la disponibilité de la salle demandée. Votre réservation ne sera effective qu'après la réception de la confirmation de la mairie.

1. Demandeur :

Le demandeur s'engage à prendre la location à son nom, à souscrire le contrat d'assurance, à régler la location à son nom et être présent sur place durant la totalité de la location.

Vous êtes : Particulier Association Professionnel

Nom et Prénom :

Adresse postale :

Téléphone : Mail :

2. Location :

Date de début : Date de fin :

Motif précis :

Nombre de participants maximum attendu :

Rappel : La capacité d'accueil déterminée par la Commission de Sécurité est fixée à : 177 personnes pour la grande salle (comprenant organisateur, artistes, public...). **Le locataire ne devra pas dépasser cette limite au risque d'engager sa responsabilité.**

Choix du forfait : (cf. annexes avec les tarifs)

Grande salle avec cuisine :

- Week end (du vendredi 16h00 au lundi 10h00 – Tarif : 300 € résidents / 450 € extérieurs)
- Soirée en semaine (de 16h00 à 2h00, du lundi au jeudi – Tarif : 100 € résidents / 200 € extérieurs)
- Journée en semaine (de 8h00 à 16h00, du lundi au jeudi – Tarif : 100 € résidents / 200 € extérieurs)

- Caution :** 300€ par chèque, au moment de la réservation

Pièces à fournir obligatoirement pour que le dossier soit considéré complet :

- Le présent formulaire complété
- Pièce d'identité du demandeur
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois du demandeur
- Attestation d'assurance au nom du demandeur
- Si vous êtes un professionnel, justificatif d'activité professionnelle